

La direction générale de l'armement a réceptionné, le 3 octobre 2014, le premier des dix Rafale Marine rétrofités du standard F1 vers le standard F3. Cette transformation a pour objectif de doter la marine nationale d'une flotte homogène au standard F3. Il participe à la montée en puissance du Rafale dans les flottilles de l'aéronautique navale, en remplacement du Super Etendard Modernisé dont les derniers exemplaires seront retirés du service en 2016.

L'opération concerne les dix premiers Rafale Marine (M1 à M10) livrés au standard F1 avec des capacités limitées aux missions de défense aérienne. D'un montant de près de 240 millions d'euros, cette opération consiste à les modifier en profondeur (avion entièrement démonté et mis à nu) pour leur donner les mêmes capacités que les avions F3 actuellement produits. Le gain opérationnel apporté par le standard F3 se traduit par un panel de nouvelles missions réalisables par ces avions. Outre la défense aérienne, les capacités d'attaque au sol, de ravitaillement en vol, les Rafale Marine standard 3 disposent de capacités de lutte antinavires, de reconnaissance, de désignation laser et d'illumination autonome, et de frappe nucléaire. Les livraisons d'avions rétrofités prendront fin en 2017.

Confié à Dassault Aviation et au Service Industriel de l'Aéronautique (SIAé), ce chantier fait aussi intervenir THALES, MBDA et SAGEM.

Le passage du standard F1 au standard F3 suppose les modifications suivantes :

- nouveaux calculateurs électroniques modulaires
- nouveaux écrans cockpit
- changement des câblages électriques de l'avion
- mise à hauteur du système de contre-mesure Spectra
- évolution du radar RBE2 PESA (interchangeable avec la nouvelle AESA)
- évolution des pylônes d'emport d'armement

La livraison des Rafale rétrofités doit s'étaler jusqu'en 2017.

-----

Crédit photo : Dassault Aviation